

Seconde professionnelle Conduite d'Elevage et de Culture



Objectifs de la formation

La 2nde professionnelle CEC (Conduite d'Elevage et de Culture) est la première année de préparation du Bac professionnel (cursus en trois ans). L'objectif est de faire acquérir aux jeunes les bases nécessaires pour suivre une première professionnelle Polyculture-Elevage (PE).



Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux élèves de troisième et/ou de CAP(a) qui s'intéressent à la production agricole et qui recherchent une formation technique et pratique.

Poursuite d'études : Bac professionnel Polyculture - Elevage



Pourquoi choisir Tours-Fondettes Agrocampus ?

Des semaines thématiques :

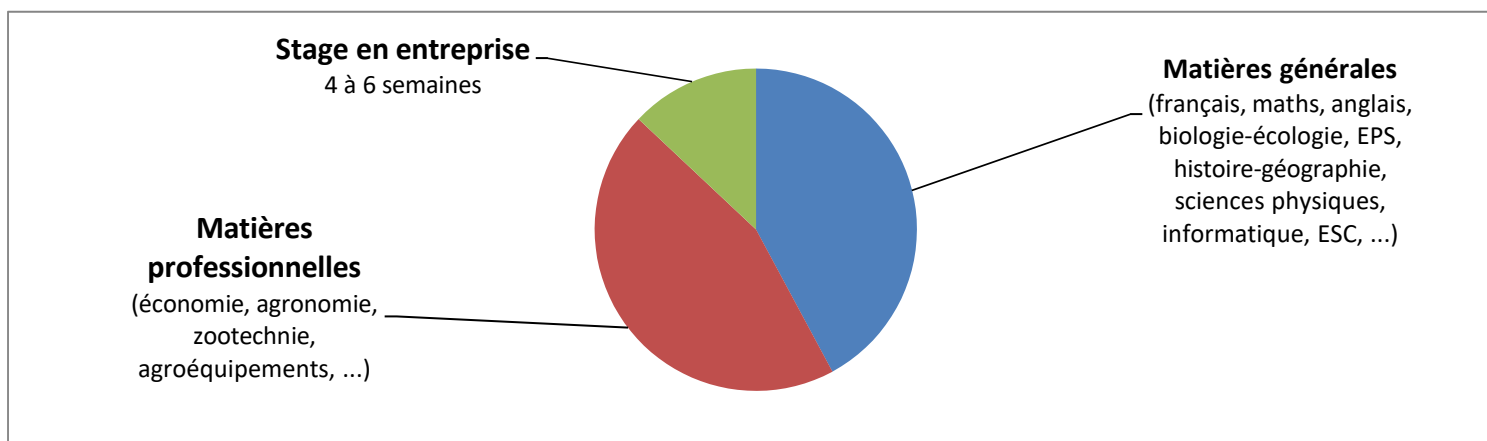
- Une semaine de stage individuel sur les exploitations du lycée (ovin viande AB et bovin laitier)
- Une semaine de chantier école pour apprendre les bases de la conduite des tracteurs en sécurité
- L'équivalent d'une semaine de projet culturel, pour, par exemple, enregistrer une émission radio, travailler avec un plasticien, ...
- Une demi-journée hebdomadaire de travaux pratiques en agronomie, zootechnie et techniques des équipements, pour apprendre par exemples à semer une parcelle, soigner un troupeau de brebis, régler le matériel agricole, ...
- Une semaine de stage collectif sur la santé, l'environnement et le développement durable
- Participation possible de la classe au salon régional Ferme Expo

Des séquences pédagogiques personnalisées :

- Une séquence d'accompagnement à la recherche de stage et à la communication professionnelle (appel téléphonique, CV, entretien)
- Une formation à la sécurité en entreprise avant le 1^{er} stage
- Une remise à niveau en mathématiques et français (30 heures)
- Des heures dédiées à l'amélioration des méthodes d'apprentissage
- Des heures sur des simulateurs de conduite de tracteurs pour apprendre et se perfectionner



Répartition des volumes horaires de la formation :



Support de la formation : Une exploitation agricole de 300 ha, 60 vaches laitières, 400 brebis, 6 ha de maraîchage, des serres horticoles, ...



Janvier 2026